

EMERGENCE

Service Educatif et Pédagogique de Jour (S.E.P.J.)

Président de la Commission de suivi et d'orientation : Xavier FROMANTIN

Directeur : Hervé DUBOIS-NAYT

Chef de service : Yamina JUBIEN BACRI



**22, rue Gustave Eiffel
78120 RAMBOUILLET
Tél. : 01.30.88.74.74 / Fax : 01.30.88.74.84
sepj-emergence@seay.asso.fr**

ACCUEIL

Capacité d'accueil de 12 jeunes (garçons et filles), de 12 à 18 ans, en période de crise momentanée (dé-scolarisation ou dé-socialisation) et qui mettent en péril leur socialisation et leurs apprentissages.

Tous les jeunes doivent être adressés, en priorité par l'Education Nationale, soit par un service de milieu ouvert ou par des assistantes sociales de secteur, exceptionnellement par un service d'hébergement etc. Ils doivent contacter les Responsables d'Action Sociale de Secteur du territoire concerné pour signifier une prise en charge.

Prise en charge d'une durée de 12 semaines, renouvelable une fois (temps de séjour maximum 6 mois). Le service est ouvert 51 semaines par an.

AGRÉMENTS

- Aide sociale à l'Enfance : article L222-4-2 du Code de l'Action Sociale et des familles.
- Justice : article 375.3 du Code Civil (assistance éducative).

MISSIONS PRINCIPALES

- Renforcer les capacités, habiletés et compétences de chaque jeune
- Permettre la socialisation et éviter les ruptures
- Permettre la réinscription dans un parcours ordinaire d'insertion